



COMMUNIQUE

Le Maire de la commune de Morne-à-L'Eau, porte à la connaissance des parents que la deuxième campagne d'**inscriptions** pour l'année scolaire **2019-2020** dans les **écoles maternelles et élémentaires aura lieu du lundi 26 août au lundi 30 septembre 2019**, à la Direction « Education et temps Libre », maison des sports – rue Victor Schœlcher (à coté du stade) selon les horaires suivants :

Lundi, Mardi et Jeudi : 7h30 - 17h30
Mercredi et Vendredi : 7h30 - 13h00

Sont concernés, les enfants nés en **2016** et ceux de **2017 ayant atteints l'âge de 2 ans en septembre 2019**, qui seront inscrits en **Très Petite Section (TPS) dans la limite des places disponibles.**

Par conséquent, les parents intéressés sont invités à remplir les formalités, munis des pièces justificatives suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou **COPIE** du livret de famille (parents + enfant concerné),
- Un justificatif d'adresse récent (facture d'eau ou d'électricité ou contrat de location + 3 dernières quittances de loyer),
- Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement visée par la police + justificatif de domicile de l'hébergeant.
- **L'Original** du certificat médical attestant que l'enfant a bénéficié des vaccins obligatoires (pour toute nouvelle inscription),
- La copie du carnet des vaccinations (pour toute nouvelle inscription)
- **L'Original** du certificat de radiation de l'école d'origine pour les changements d'école.
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Le dernier avis d'imposition ou 3 dernières fiches de paye
- Une attestation de paiement récente de la CAF (adresse identique à celle du justificatif)
- 3 derniers avis de paiement des ASSEDIC si vous les percevez
- Attestation d'assurance scolaire 2019/2020 (adresse identique à celle du justificatif)
- **Pour toute demande de dérogation :**
 - **RESIDANT** : adresser un courrier au Maire + justificatif
 - **HORS COMMUNE** : un formulaire à compléter vous sera remis

N.B : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Fait à Morne-A-L'eau, le 14 AOUT 2019

Le Maire,

Philipson FRANCFORT